

ARSF

Autorité ontarienne de réglementation
des services financiers



www.fsrao.ca/fr



Mise à jour trimestrielle

Niveau estimé de capitalisation de la solvabilité des régimes de retraite à prestations déterminées en Ontario

Décembre 2024

25 Sheppard Avenue West
Suite 100
Toronto ON
M2N 6S6
Telephone: 416-250-7250
Toll free: 1-800-668-0128

25, avenue Sheppard Ouest
Bureau 100
Toronto (Ontario)
M2N 6S6
Téléphone : 416 250-7250
Sans frais : 1 800 668-0128

Introduction

Chaque trimestre, l'ARSF suit la solvabilité et publie les ratios de solvabilité estimés des régimes de retraite à prestations déterminées (PD) de l'Ontario assujettis à la capitalisation selon l'approche de solvabilité. Il s'agit de l'un des outils de supervision utilisés par l'ARSF afin d'améliorer les résultats pour les bénéficiaires des régimes de retraite et d'entamer en amont un dialogue avec les promoteurs de régimes lorsqu'il existe des craintes quant à la sécurité des prestations de retraite.

Cette publication peut aussi servir aux fiduciaires des régimes qui doivent adhérer à une norme élevée de diligence lorsqu'ils administrent leurs régimes de retraite et investissent les actifs des régimes. Il est essentiel d'avoir un cadre de gouvernance efficace et une bonne compréhension des principaux risques auxquels est exposé le régime, de leur incidence et des stratégies d'atténuation connexes pour obtenir les résultats souhaités et accroître la résistance aux tensions périodiques. Par exemple, une bonne réflexion sur la capacité d'un régime d'absorber les fluctuations des coûts liés à la capitalisation et sur la probabilité de procurer les prestations promises selon l'éventail de résultats pouvant découler des stratégies de placement et de capitalisation est un aspect important du devoir fiduciaire de l'administrateur du régime.

Solvabilité projetée au 31 décembre 2024

Comme le savent les lecteurs réguliers des mises à jour trimestrielles sur la solvabilité publiées par l'ARSF, nous insistons à chaque fois sur l'importance de l'exercice d'une bonne gouvernance et de saines pratiques de gestion des risques par les administrateurs de régimes de retraite. Le moment est peut-être venu de reconnaître la qualité du travail réalisé par le secteur dans ces domaines. D'une certaine manière, une situation financière stable ou en amélioration progressive est le signe d'une bonne intendance, tout comme des fluctuations spectaculaires peuvent témoigner d'une prise de risque excessive. Un examen des ratios de solvabilité médians passés montre que les régimes ont connu des fluctuations trimestrielles modérées depuis la fin de 2016 (à l'exception du choc lié à la COVID-19 au premier trimestre 2020), même pendant les périodes de volatilité des rendements du capital investi.

Le ratio de solvabilité médian estimé est demeuré supérieur à 120 % tout au long de 2024, qui devient ainsi l'année la plus faste depuis que l'ARSF a commencé à assurer le suivi en la matière.

- Le ratio de solvabilité médian estimé était de 122 % au 31 décembre 2024, soit une hausse de 1 % par rapport aux 121 % au 30 septembre 2024 (et une hausse de 3 % par rapport aux 119 % au 31 décembre 2023).
- D'après les projections, le pourcentage des régimes de retraite qui étaient entièrement capitalisés selon l'approche de solvabilité au 31 décembre 2024 était de 91 %, par comparaison avec 90 % au 30 septembre 2024. Seulement 2 % des régimes avaient un ratio de solvabilité inférieur à 85 %, un chiffre inchangé depuis la fin de 2022.

- Les rendements du capital investi du quatrième trimestre 2024 ont donné un rendement net moyen de 1,1 %. Dans l'ensemble, les régimes de retraite ont atteint un rendement net moyen de 10,5 % en 2024 – la deuxième année consécutive où un rendement à deux chiffres a été enregistré.
- Globalement, depuis le dernier trimestre, les taux d'actualisation de la solvabilité ont augmenté, ce qui a entraîné une réduction du passif des régimes.

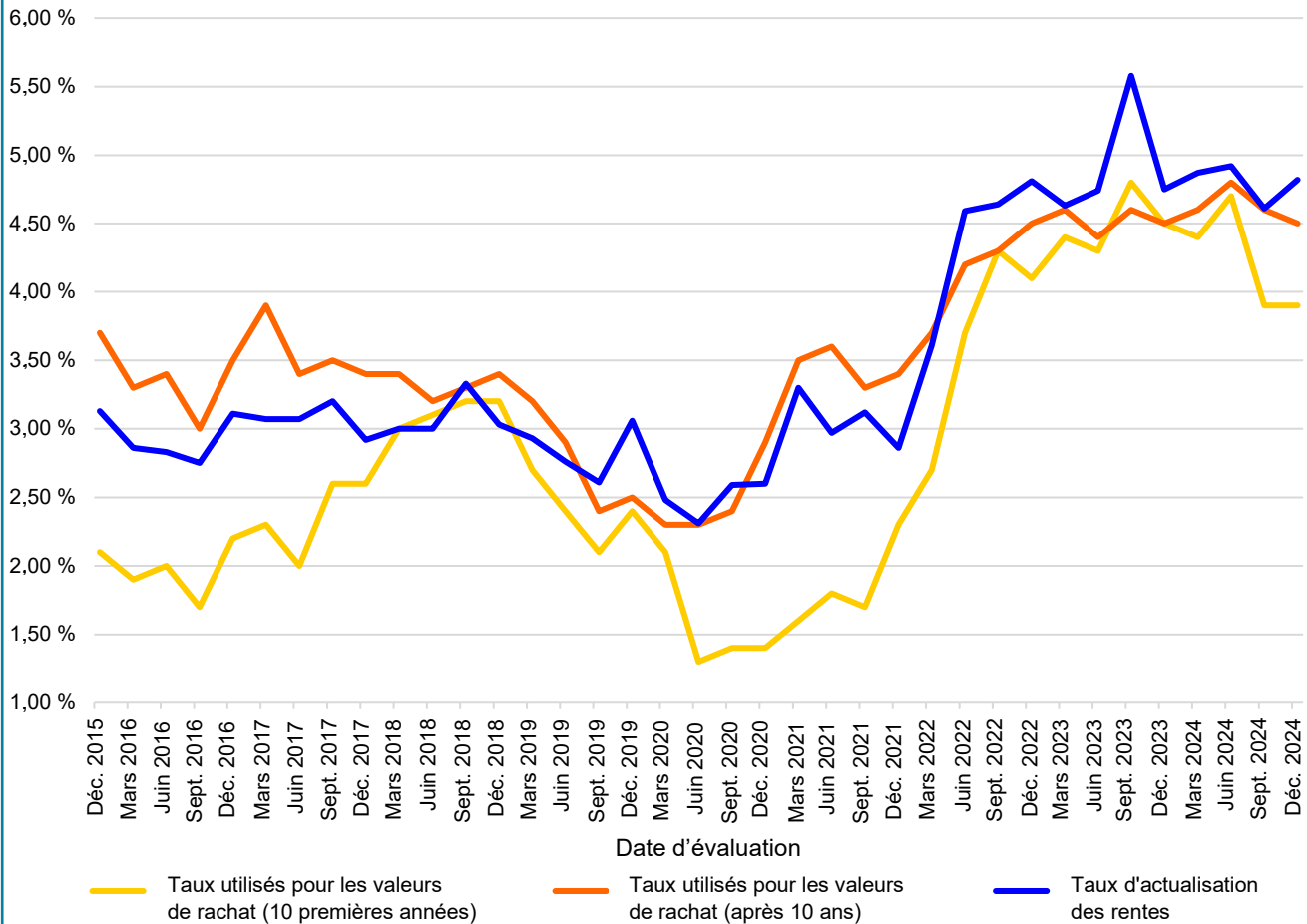
Les fortes hausses des marchés et les taux d'intérêt élevés ont contribué à ce que de nombreux régimes terminent l'année avec de bons niveaux de capitalisation. L'ARSF rappelle qu'il est important pour les promoteurs et les administrateurs de régimes de ne pas se reposer sur leurs lauriers et de continuer d'adopter une approche proactive de gestion des risques. Ils doivent pour cela examiner et adapter régulièrement leurs outils de gestion des risques afin de refléter les caractéristiques et la situation propres à chaque régime, en veillant à ce que les principaux risques soient pris en compte de manière efficace. En restant vigilants, les administrateurs de régimes peuvent renforcer encore leur capacité à faire face aux incertitudes et à préserver la viabilité à long terme des régimes de retraite, améliorant ainsi le bien-être financier de leurs participants.

Solvabilité projetée au 31 décembre 2024	T4 2024	T3 2024	T4 2023
Ratio de solvabilité médian	122 %	121 %	119 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est supérieur à 100 %	91 %	90 %	89 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité se situe entre 85 % et 100 %	7 %	8 %	9 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est inférieur à 85 %	2 %	2 %	2 %

La solvabilité projetée considérée dans son ensemble s’est améliorée depuis le dernier trimestre. La diminution de 1 % du ratio de solvabilité médian estimé depuis le 30 septembre 2024 est attribuable aux facteurs suivants :

- Évolution des taux d’actualisation aux fins des calculs de la solvabilité
 - Les taux d’actualisation utilisés aux fins du calcul de la valeur de rachat non indexée pour la période choisie sont demeurés inchangés et ceux appliqués pour la période ultime ont diminué de 10 points de base, tandis que le taux d’actualisation pour l’acquisition des rentes non indexées a diminué de 21 points de base. Dans l’ensemble, ces évolutions ont mené à une légère baisse des passifs des régimes.
- Rendements du capital investi par les caisses de retraite au quatrième trimestre de 2024
 - Au quatrième trimestre de 2024, les estimations de rendement brut et net moyennes (déduction faite des frais engagés) étaient respectivement de 1,4 % et 1,1 %.

Taux d'actualisation pour l'acquisition de rentes et les valeurs de rachat non indexées¹

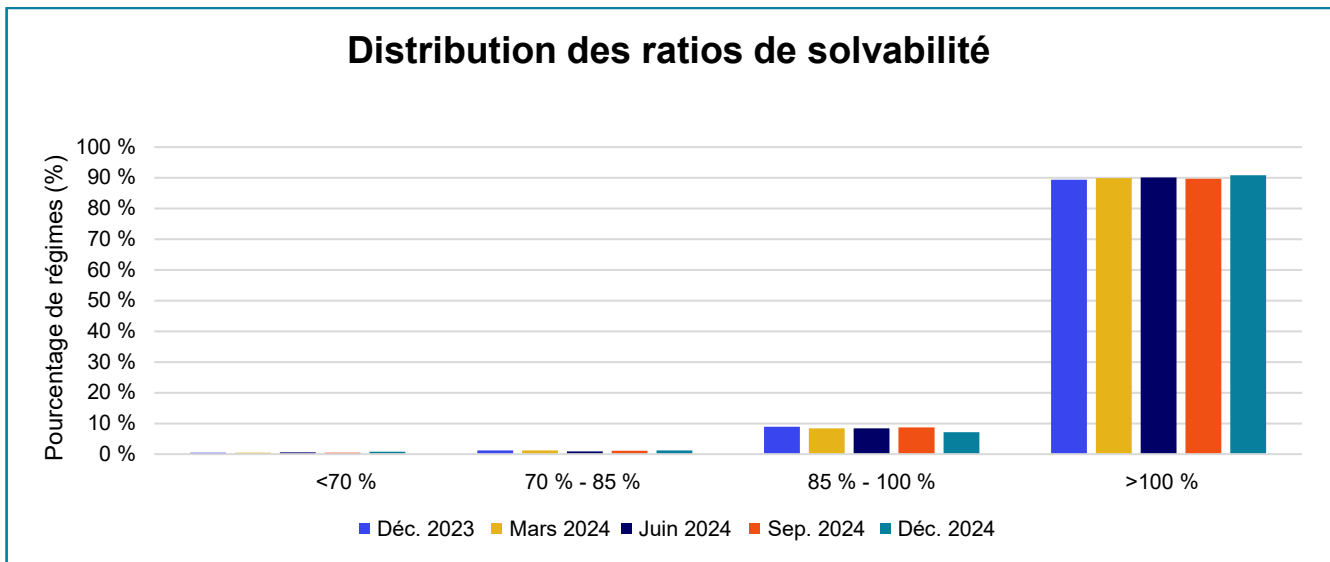
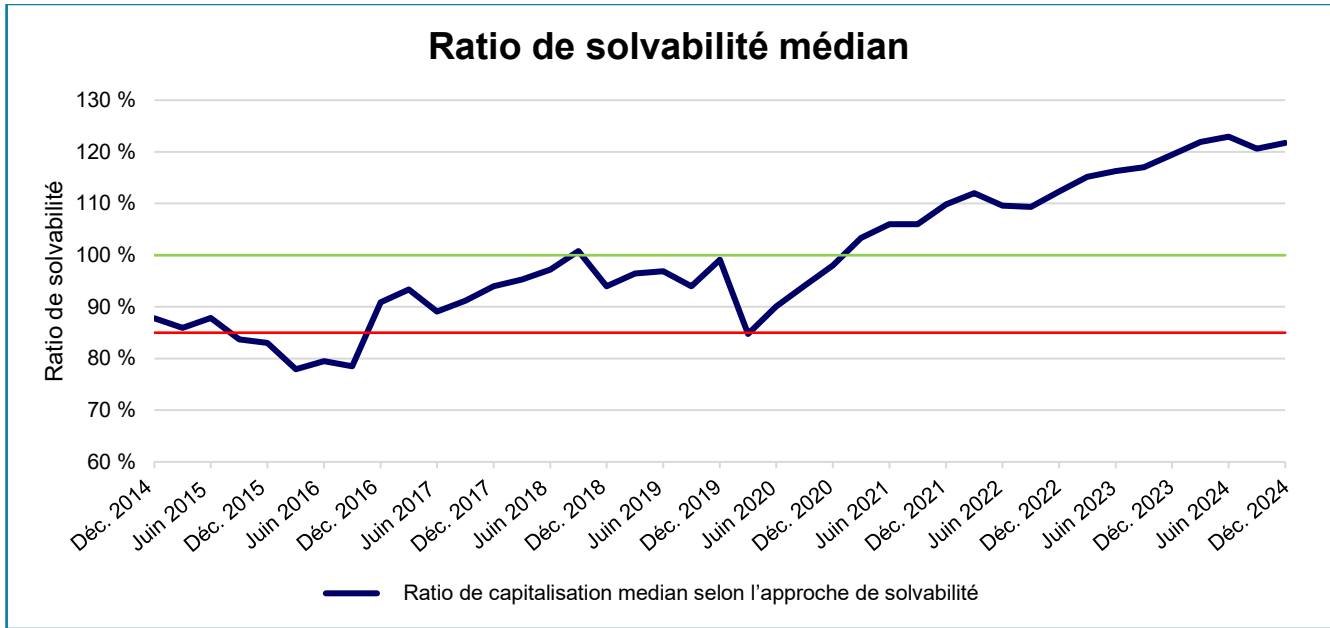


¹ En fonction d'un bloc de durée moyenne

Au cours du quatrième trimestre de 2024, le dollar canadien a baissé par rapport au dollar américain et la courbe de rendement canadienne s'est accentuée. Le PIB canadien a augmenté de 1,9 % d'octobre 2023 à octobre 2024. Dans son *Rapport sur la politique monétaire* d'octobre 2024, la Banque du Canada a maintenu ses projections de croissance du PIB précédentes pour 2024 et 2025 à 1,2 % et 2,1 %, respectivement. Ce rapport décrivait l'économie canadienne comme étant en situation d'offre excédentaire, avec une croissance de l'investissement des entreprises qui s'est ralentie depuis 2023. Au Canada, le taux d'inflation selon l'IPC a continué de baisser pour atteindre 1,9 % en novembre, tandis que la composante logement est restée élevée à 4,6 %, même si elle a sensiblement diminué par rapport à 5,0 % à la fin du troisième trimestre et à 6,5 % en mars 2024. Le taux de chômage en décembre 2024 était de 6,7 %, une augmentation par rapport aux 6,5 % à la fin du troisième trimestre, et la Banque du Canada a relevé une détente du marché du travail.

La courbe des rendements des obligations du gouvernement du Canada s'est accentuée, le taux à 2 ans atteignant désormais 2,93 % et le taux à 10 ans 3,23 %. La courbe de rendement s'était inversée plus tôt en 2024, et l'extrémité courte et le milieu de la courbe semblent toujours inversés. L'indice obligataire FTSE Canada Universe a enregistré un rendement de -0,04 % au quatrième trimestre de 2024, et l'indice composé S&P/TSX a enregistré un rendement de 3,76 %.

La Banque du Canada a réduit le taux d'intérêt directeur canadien de 100 points de base, avec une diminution de 50 points de base en octobre et une autre en décembre, ce qui a ramené le taux directeur à 3,25 % à la fin du quatrième trimestre 2024. La Réserve fédérale américaine a réduit la fourchette cible des fonds fédéraux de 50 points de base à 4,25 %-4,50 %. Le dollar canadien a baissé de 6 % pour atteindre 0,6952 USD au quatrième trimestre. La Réserve fédérale américaine a poursuivi son resserrement quantitatif et a continué de réduire les avoirs inscrits à son bilan au quatrième trimestre, tandis que le total des actifs de la Banque du Canada a légèrement augmenté entre la fin du troisième trimestre et la fin du quatrième trimestre. À la fin du quatrième trimestre, le marché des swaps prévoyait une réduction de taux de 25 points de base au Canada et aux États-Unis au cours du prochain trimestre.



Méthodes et hypothèses

1. Les résultats présentés dans les derniers rapports d'évaluation actuarielle déposés (actif et passif) pour chaque régime ont fait l'objet de projections au 31 décembre 2024 à partir des hypothèses suivantes :
 - Les promoteurs utiliseraient tout l'excédent de capitalisation disponible ainsi que le solde créditeur de l'exercice antérieur, sous réserve de restrictions réglementaires, pour les congés de cotisation.
 - Les promoteurs verseraient les cotisations correspondant aux coûts normaux et les paiements spéciaux, le cas échéant, au niveau minimal réglementaire.
 - On a supposé que les sorties de fonds étaient égales aux rentes à verser aux participants à la retraite, comme l'indiquait le dernier rapport actuariel déposé. Les coûts d'administration du régime n'ont pas été pris en compte directement dans les sorties de fonds, mais l'ont été indirectement dans les revenus de placement nets (après déduction des frais).
 - Les passifs estimatifs ont été calculés à partir des Normes d'exercice de l'Institut canadien des actuaires (ICA) pour les valeurs actualisées des rentes et de l'orientation de l'ICA concernant la constitution de rentes en vigueur à la date des projections.
2. Le taux de rendement réel net de chacun des régimes est calculé selon les données figurant dans la dernière version déposée du Sommaire des renseignements sur les placements (SRP). L'estimation des rendements, le cas échéant, a été réalisée à partir des renseignements sur la répartition des actifs consignés dans le SRP et des rendements des indices du marché, compensés par des dépenses trimestrielles de 25 points de base.

Le tableau ci-dessous résume la répartition moyenne des actifs des régimes indiqués dans les SRP par principale catégorie d'actifs, à partir du SRP le plus récent :

Liquidités et placements à court terme	Actions canadiennes	Actions étrangères	Titres à revenu fixe	Actif immobilier	Autres
3,3 %	17,8 %	18,3 %	53,1 %	6,2 %	1,3 %

Les rendements des indices des marchés pour les principales catégories d'actifs sont les suivants :

	Indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada	Indice de rendement total S&P/TSX	Indice de rendement net total MSCI Monde	Indice obligataire FTSE Canada Universe	Indice des obligations à long terme FTSE Canada	Indice Cohen & Steers Global Realty Majors
T4 2024	1,1 %	3,8 %	6,3 %	0,0 %	-0,8 %	-4,6 %
T3 2024	1,2 %	10,5 %	5,0 %	4,7 %	5,8 %	14,6 %
T2 2024	1,3 %	-0,5 %	3,8 %	0,9 %	0,2 %	-0,9 %
T1 2024	1,2 %	6,6 %	11,7 %	-1,2 %	-3,6 %	2,3 %